

**REGLEMENT DIFFERE**  
**PAR DEBIT PROGRAMME SUR CARTE BANCAIRE by VERIFONE**  
**MODALITES PARTICULIERES**

*Document non contractuel*

**AVA** propose un mode alternatif pour le paiement différé de la cotisation d'un contrat dont la durée de la garantie est supérieure ou égale à 6 mois et dont la prime correspondante est supérieure ou égale à 600 €.

Cette facilité de paiement **est soumise** au respect des **modalités spécifiques** ci-dessous.

- ✓ Débit sur carte bancaire
- ✓ Mise en place de la demande au plus tard 2 jours avant la date d'effet du contrat.

**Echéancier de paiement**

Acompte 40% de la prime par débit sur carte bancaire, au plus tard avant la date d'effet du contrat.

Le solde de la prime par débit programmé sur carte bancaire, selon l'option A ou B retenue à l'adhésion

- Option A : 2 débits de 30% de la prime à J\*+30 et J\*+60
- Option B : 3 débits de 20% de la prime à J\*+30, J\*+60 et J\*+90

\*J étant la date de paiement de l'acompte

**Exemple**

Pour une adhésion à effet du **1<sup>er</sup> février** dont la prime s'élève à 600 €

Acompte de 240 € réglé le **25 janvier**

Le solde de la prime par débit programmé, soit

- Option A : 2 débits de 30%  
180 € le 25 février  
180 € le 25 mars
- Option B : 3 débits de 20%  
120 € le 25 février  
120 € le 25 mars  
120 € le 25 avril

**En cas d'incident ou de défaut de paiement sur un des prélèvements, une mise en demeure sera adressée sous 48h par lettre recommandée conformément aux Conditions Générales et vos garanties seraient suspendues.**

Si vous optez pour ce mode de paiement, au titre du règlement différé de votre adhésion, envoyez un mail à [comptabilite@ava.fr](mailto:comptabilite@ava.fr) pour mettre en place l'échéancier de paiement et définir la date de paiement de l'acompte.

*J'accepte les termes des modalités particulières du règlement différé par débits programmés sur carte bancaire.*  
Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Votre signature